

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**Philippe MACHENAUD-JACQUIER**
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

PARAISSANT LES MARDI ET VENDREDI

Matahiti 163
N° 13 - Numera Hau**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 14
no Fepuare 2014

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 50 05 85

NUMERO COMPLEMENTAIRE
au JOPF n° 13 du 14 Février 2014

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Arrêté n° 248 CM du 12 février 2014 portant nomination de Mlle Vaitiare Fagu en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement par intérim	Pages 2794
---	---------------------------------

ARRETES DU PRESIDENT DU GOUVERNEMENT ET DES MINISTRES**Présidence**

Arrêté n° 60 PR du 13 février 2014 portant délégation de signature au secrétaire général adjoint du gouvernement par intérim	2794
--	-------------

Arrêté n° 61 PR du 13 février 2014 portant modification de l'arrêté n° 441 PR du 13 juin 2013 portant délégation de signature au secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française.	2795
---	-------------

MOI KOALOMAHENAM
 10 Rue de la Liberté 97700 Papeete

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 248 CM du 12 février 2014 portant nomination de Mlle Vaitiare Fagu en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement par intérim.

NOR : SGG1400266AC

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 84-1002 AT du 20 septembre 1984 portant création du secrétariat général du gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 381 CM du 23 juin 2005 modifié portant organisation du secrétariat général du gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 509 CM du 6 avril 2011 portant nomination de M. Philippe Machenaud-Jacquier en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 12 février 2014,

Arrête :

Article 1er. — Mlle Vaitiare Fagu est nommée en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement par intérim du 14 février au 24 février 2014 inclus.

Art. 2. — Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 12 février 2014.
 Gaston FLOSSE.

ARRETES DU PRESIDENT DU GOUVERNEMENT ET DES MINISTRES

PRESIDENCE

ARRETE n° 60 PR du 13 février 2014 portant délégation de signature au secrétaire général adjoint du gouvernement par intérim.

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 19-2013 APF/SG du 17 mai 2013 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 84-1002 du 29 septembre 1984 portant création du secrétariat général du gouvernement de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 750 CM du 23 mai 2013 modifié portant délégation de pouvoir du conseil des ministres ;

Vu l'arrêté n° 381 CM du 23 juin 2005 portant organisation du secrétariat général du gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 509 CM du 6 avril 2011 portant nomination de M. Philippe Machenaud-Jacquier en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 248 CM du 12 février 2014 portant nomination de Mlle Vaitiare Fagu en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement par intérim ;

Vu l'arrêté n° 441 PR du 13 juin 2013 modifié portant délégation de signature au secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française ;

Vu la circulaire n° 8 CM du 19 octobre 1984 relative à la signature du courrier ;

Vu les nécessités de service,

Arrête :

Article 1er.— Délégation de signature est donnée à Mlle Vaitiare Fagu, secrétaire général adjoint du gouvernement par intérim, à l'effet de signer au nom du Président de la Polynésie française, les actes énumérés par l'arrêté n° 441 PR du 13 juin 2013 susvisé, en l'absence de M. Philippe Machenaud-Jacquier, du 14 février au 24 février 2014 inclus.

Art. 2.— Le secrétaire général adjoint du gouvernement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 13 février 2014.
Gaston FLOSSE.

ARRETE n° 61 PR du 13 février 2014 portant modification de l'arrêté n° 441 PR du 13 juin 2013 portant délégation de signature au secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française.

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 19-2013 APF/SG du 17 mai 2013 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 84-1002 du 29 septembre 1984 portant création du secrétariat général du gouvernement de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 750 CM du 23 mai 2013 modifié portant délégation de pouvoir du conseil des ministres ;

Vu l'arrêté n° 381 CM du 23 juin 2005 portant organisation du secrétariat général du gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 509 CM du 6 avril 2011 portant nomination de M. Philippe Machenaud-Jacquier en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 441 PR du 13 juin 2013 modifié portant délégation de signature au secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française ;

Vu la circulaire n° 8 CM du 19 octobre 1984 relative à la signature du courrier ;

Vu les nécessités de service,

Arrête :

Article 1er.— L'alinéa 14 de l'article 2 de l'arrêté n° 441 PR du 13 juin 2013 susvisé est remplacé par un alinéa rédigé comme suit :

“En cas d'absence ou d'empêchement du secrétaire général adjoint du gouvernement, délégation de signature est donnée à M. Sébastien Lebon, chef du bureau du contentieux et à Mlle Aurélie Malet, juriste du bureau du contentieux pour les actes énumérés ci-dessus, dans le respect des instructions du chef du service.”

Art. 2.— Le dernier alinéa de l'article 5 du même arrêté est modifié comme suit :

“En cas d'absence ou d'empêchement du secrétaire général adjoint du gouvernement, délégation de signature est donnée à Mlle Sylvie Tramier pour les actes énumérés ci-dessus dans le respect des instructions du chef de service.”

Art. 3.— Après l'article 5 du même arrêté, il est ajouté un article 5-1 rédigé comme suit :

“Art. 5-1.— En cas d'absence ou d'empêchement du secrétaire général adjoint du gouvernement, délégation de signature est donnée à Mlle Vaitiare Fagu, chef du département 'accès au droit et coordination de l'action gouvernementale', pour les actes mentionnés aux articles 1er à 5.”

Art. 4.— Le secrétaire général adjoint du gouvernement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 12 février 2014.
Gaston FLOSSE.

LISTE DES OUVRAGES DISPONIBLES A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

(Prix TTC)

- Budget général de la Polynésie française 2014	3 192 F CFP
- Code de l'environnement (JOPF n° 36 NS du 28 juin 2013)	903 F CFP
- Code des impôts (JOPF n° 13 NS du 27 mars 2012)	1 344 F CFP
- Affiches "Accident du Travail"	174 F CFP
- Affiches "Défense de consommer"	174 F CFP
- Affiches "Loi sur l'ivresse"	267 F CFP
- Affiches "Réglementation sur le commerce des boissons" (français et tahitien)	696 F CFP
- Barème des ANFA (10 F la feuille ou 1840 F l'ensemble)	2134 F CFP
- Budget général de la Polynésie française et budget des comptes spéciaux 2010	2 294 F CFP
- Budget général de la Polynésie française 2011	2 515 F CFP
- Budget général de la Polynésie française 2012	2 641 F CFP
- Budget général de la Polynésie française 2013	2 594 F CFP
- Code des marchés publics (Septembre 2004)	2 415 F CFP
- Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique	1355 F CFP
- Code des communes de la Polynésie française (JOPF n° 2 NS du 29 juillet 1998)	368 F CFP
- Code pénal (JOPF n° 8 NS du 2 août 1996)	378 F CFP
- Code de procédure pénale (JOPF n° 9 NS du 16 août 1996)	704 F CFP
- Code de la route de la Polynésie française août 2012	1 548 F CFP
- Codification du droit du travail (LP n° 2011-15 du 04/05/11 JOPF n° 27 NS)	1 313 F CFP
- Codification du droit du travail (LP n° 2011-15 JOPF broché)	1 680 F CFP
- Codification du droit du travail (Arrêté n° 925 CM du 08/07/11 JOPF n° 45 NS)	1 313 F CFP
- Codification du droit du travail (Arrêté n° 925 CM JOPF broché)	1 680 F CFP
- Convention collective des assurances	331 F CFP
- Convention collective de l'automobile	336 F CFP
- Convention collective du bâtiment et des travaux publics	940 F CFP
- Convention collective des banques	496 F CFP
- Convention collective du commerce	525 F CFP
- Convention collective du gardiennage	352 F CFP
- Convention collective de l'industrie hôtelière de Polynésie française	536 F CFP
- Convention collective de l'industrie	431 F CFP
- Convention collective de l'imprimerie, de la presse et de la communication	750 F CFP
- Convention collective du nettoyage	410 F CFP
- Instruction comptable de la Polynésie française (JOPF n° 1 NS du 2 janvier 2007 broché)	1 040 F CFP
- Livret d'apprentissage anticipé de la conduite (octobre 2009)	670 F CFP
- Plan général d'aménagement de la commune de Hiva Oa (JOPF n° 36 NS/2009)	263 F CFP
- Plan général d'aménagement de la commune de Huahine (JOPF n° 19 NS/2010)	263 F CFP
- Plan général d'aménagement de la commune de Nuku Hiva (JOPF n° 52 NS/2008)	263 F CFP
- Plan général d'aménagement de la commune de Papara (JOPF n° 15 NS/2010)	326 F CFP
- Plan général d'aménagement de la commune de Papeete rectificatif (JOPF n° 65 NS/11)	263 F CFP
- Plan général d'aménagement de la commune de Pirae (JOPF n° 42 NS/11)	263 F CFP
- Procès-verbal type des délégués du personnel ou comité d'entreprise	139 F CFP
- Statut de la fonction publique :	
Tome 1 : Dispositions générales (mise à jour au 31 janvier 2004)	2 629 F CFP
Tome 2 : Statuts particuliers (mise à jour au 31 mars 2002)	2 730 F CFP
Tome 3 : Filière de la santé (mise à jour au 30 avril 1999)	1 659 F CFP

Consulter le bureau commercial pour les autres ouvrages

Commandes-facturation : ouvert du lundi au jeudi de 7 h 00 à 15 h 00 et Vendredi 7 h 00 à 14 h 00 - Tél. : 500 579 - Fax : 425 261 - compta.clients@imprimerie.gov.pf
 Caisse : ouvert du lundi au vendredi de 7 h 00 à 12 h 00 - Tél. : 500 578 - Fax : 500 570 - caisse@imprimerie.gov.pf